

ACCÈS

à la Cité Myriam

Accès possible en transport en commun :
De la mairie de Montreuil (métro Ligne 9), prendre le bus 129, arrêt « Paul Signac »



Qui sommes-nous ? Nous sommes des associations qui réalisent

des actions en lien avec le milieu carcéral en Seine-Saint-Denis. Ensemble, dans le cadre des « Journées nationales prison », nous organisons cette rencontre pour que la prison ne soit pas oubliée dans le débat public.

■ ACAT FRANCE

Association des chrétiens pour l'abolition de la torture

☎ 7, rue Georges Lardennois - 75019 Paris
☎ 01 40 40 40 28
✉ florence.boreil@acatfrance.fr
www.acatfrance.fr

■ ANVP

Association nationale des visiteurs de prison

☎ 1 bis, rue de Paradis - 75010 Paris
☎ 01 55 33 51 25 ☎ 09 55 23 09 38
✉ anvpparis@free.fr
www.anvp.org

■ ARAPEJ 93

Association Réflexion Action Prison Justice

☎ 10, rue Aristide Briand
93600 Aulnay-sous-bois
☎ 01 48 68 02 99 ☎ 01 48 79 94 49
✉ arapej93@wanadoo.fr
www.arapej.fr/SA/seine_st_denis.html

■ ACSC-CITÉ MYRIAM

☎ 2, rue de l'Aqueduc - 93100 Montreuil
☎ 01 48 70 49 50 ☎ 01 48 70 49 49
✉ cite.myriam@acsc.asso.fr

■ AUMONERIE CATHOLIQUE

de la Maison d'arrêt de Villepinte
☎ Avenue Vauban - 93422 Villepinte Cedex

■ GÉNÉPI

Groupement étudiant national d'enseignement aux personnes incarcérées

☎ 12, rue Charles Fourier - 75013 Paris
☎ 01 45 88 37 00 ☎ 01 45 88 96 87
✉ www.genepi.fr

■ LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

☎ 138, rue Marcadet - 75018 Paris
☎ 01 56 55 51 00
✉ www.ldh-france.org

■ MRS 93

Mouvement pour la réinsertion Sociale
☎ 10, avenue Karl Marx - 93000 Bobigny
☎ 01 41 60 09 15 ☎ 06 63 77 26 18
✉ mrs93@free.fr

www.mrsassociation.net

■ SECOURS CATHOLIQUE

☎ 33, rue Paul Cavaré - BP 67
93114 Rosny-sous-bois Cedex
☎ 01 45 28 17 82
✉ sc-tosny-sous-bois@secours-catholique.org
www.secours-catholique.asso.fr

■ SIGNAL 93

Accueil des familles en attente de parloir à la

Maison d'Arrêt de Villepinte

☎ BP 12 - 93423 Villepinte Cedex
☎ 01 49 63 75 85

Journée Prison en Seine-Saint-Denis



« La prison,
c'est pas automatique »
Les peines alternatives en question

PHOTO : ANTOINE-MANICHON

Mercredi 19 mars 2008

À LA CITÉ MYRIAM DE 13H30 À 17H30

2 RUE DE L'AQUEDUC - MONTREUIL

ORGANISÉE PAR

ACAT-FRANCE, ANVP, ARAPEJ 93, AUMONERIE CATHOLIQUE, CITÉ MYRIAM, GÉNÉPI,
LIGUE DES DROITS DE L'HOMME, MRS 93, SECOURS CATHOLIQUE, SIGNAL 93

« François (*les présumés ont été modifiés*), jugé en comparution immédiate, a pris 3 mois pour vol. Il n'a que 23 ans et délire autour de ce frère jumeau qui existe peut être, peut être pas. Il délire aussi sur lui-même : il dit qu'il a un micro dans le ventre et que ça fait gonfler son ventre si fort qu'il ne peut plus marcher. Il est passé directement du quartier des arrivants de Fresnes à l'UPH, unité psychiatrique d'hospitalisation en prison »

Source : Catherine Herszberg, *Fresnes, histoires de fous*, Edition Seuil, 2006.

Pour cet homme, la prison était-elle la sanction la mieux adaptée ?

« C'est la deuxième fois qu'Yves est envoyé en prison parce qu'il a bu trop d'alcool et ensuite a pris le volant. Il change de cellule tous les 2 jours – aucun codétenu ne le supporte (il parle à voix haute toute la nuit) mais ne peut rester seul à cause des risques de délirium tremens. Il a un syndrome de Korsakov, démence due à l'alcool. Il ne prend pas le traitement prescrit. Il n'a même pas compris qu'il est en prison. »

Source : Catherine Herszberg, *Fresnes, histoires de fous*, Edition Seuil, 2006.

Pour cet homme, la prison était-elle la sanction la mieux adaptée ?

« Ahmed est sorti clandestinement du Maroc avant sa majorité. Il n'a jamais eu de papiers marocains, est interpellé dans la rue lors d'un contrôle d'identité et placé en centre de rétention. Non reconnu par les divers consulats, il sort du centre de rétention pour aller en prison pour « non communication de document ou de renseignement permettant l'exécution d'une reconduite à la frontière ». A la fin de sa peine, il est ramené au centre de rétention » Source : Cimade.

Pour cet homme, la prison était-elle la sanction la mieux adaptée ?

« Romain, 29 ans, journaliste musical, manifeste sa déception place de la Bastille au soir des résultats de l'élection présidentielle. Il est arrêté un pavé à la main. Il est jugé en comparution immédiate et est condamné à 4 mois de prison ferme malgré un casier judiciaire vierge » Source : <http://prison.blogs.liberation.fr/romain>

Pour cet homme, la prison était-elle la sanction la mieux adaptée ?

Si toute infraction doit être sanctionnée, la prison ne doit pas être considérée comme la sanction par excellence. « *Nul ne peut être privé de sa liberté, à moins que cette privation de liberté constitue une mesure de dernier recours.* »

– Règles pénitentiaires européennes, adoptées à l'unanimité au Conseil de l'Europe le 11 janvier 2006.

La prison, c'est pas automatique !

PROGRAMME

– 13h30 – Accueil

– 14h – « **Eux dehors, moi dedans** »

Ce film est né de l'expérience des bénévoles de l'Arche Toulouise et d'Europartage, deux associations proches des personnes incarcérées et de leurs familles. Réalisé en lien avec la MJC Lorraine, il tente de faire changer les regards tant sur les personnes incarcérées que sur leurs familles et leurs proches. En effet, l'incarcération d'un mari, d'un compagnon, d'un frère, d'un enfant plonge toute la famille dans une situation difficile. Elle doit affronter avec les enfants le regard des voisins, de l'école. Les liens familiaux et sociaux sont affectés par le délit et malgré les difficultés financières liées à l'incarcération, la famille doit trouver la force de continuer la route.

– 15h – **Présentation des peines alternatives**

Réalités et enjeux de ce type de peine en Seine-Saint-Denis

Interventions de Madame Laurent, directrice du SPIP 93 (Service pénitentiaire d'insertion et de probation de Seine-Saint-Denis) et d'un Juge d'application des Peines (sous réserve).

– 15h45 – Pause

– 16h00 – **La peine alternative**

Comment cela est vécu concrètement, au niveau de l'hébergement, du travail, de l'accès aux soins.

Interventions d'associations qui assurent la mise en oeuvre de peines alternatives : Cité Myriam, ARAPEJ 93, ANPE Espace Liberté Emploi.

– 16h45 – **Le sens de la peine**

L'intérêt des peines alternatives et les enjeux vis-à-vis de l'opinion publique.

Intervenants : Gabriel Mouesca (ancien président de la section française de l'OIP-Observatoire International des Prisons), Catherine Evrard (Ligue des droits de l'Homme).

– 17h30 – Pot de clôture